



Quoi de neuf à Saint-Lambert

n° 30 mai 2024



Le Conseil municipal a validé en avril nos comptes 2023 et adopté le budget pour 2024. En 2023, la maîtrise des dépenses de fonctionnement nous a permis de couvrir nos besoins en dépenses d'investissement. L'animation du village est très dynamique, entre la nuit des Highlanders, le nettoyage de la commune, le concours photo, la commémoration du 8 mai, la visite du Sénat par les enfants, les déjeuners informels et préparés avec les anciens, les animations de l'épicerie : nous n'avons pas le temps de nous ennuyer et tous ces échanges nous font du bien. Il y en a pour tous les goûts, tous les âges ! Nous vous présentons dans ce Quoi-de-neuf les rendez-vous qu'il ne faudra pas manquer pour les mois à venir !

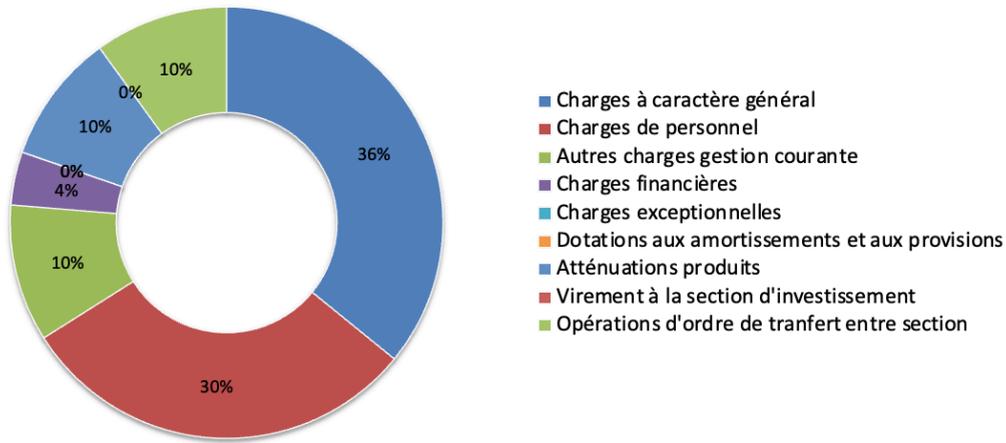
Je vous souhaite une belle fin d'année scolaire, et un peu plus de soleil en attendant les grandes vacances !

Olivier Bedouelle
Maire

LE BUDGET

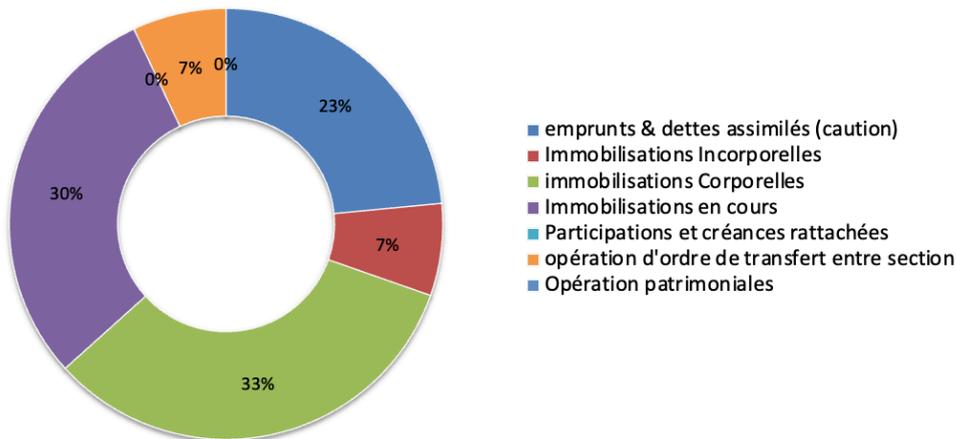
Nos dépenses d'investissement, outre le remboursement du capital de notre emprunt pour 115 000 €, nous ont permis d'embellir la commune et d'investir notamment dans l'éclairage public en LED. Nos réserves nous permettent de poursuivre nos investissements en 2024, malgré le retrait du Département qui nous finance à hauteur de 70% pour les routes, le contrat rural et l'entretien de l'église : compte tenu de la forte baisse des revenus départementaux issus des transactions immobilières, le Département a en effet décidé de geler pour une année les aides aux communes. Nos investissements 2024 seront donc limités dans l'attente de retrouver, en 2025 nous l'espérons, des marges de manœuvre. Heureusement, nos dépenses de fonctionnement sont, pour leur part, stables et bien maîtrisées.

Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement ont été de 634 000 € en 2023. Nous avons une réserve de 326 000 € qui nous permettra d'investir en 2024-25.

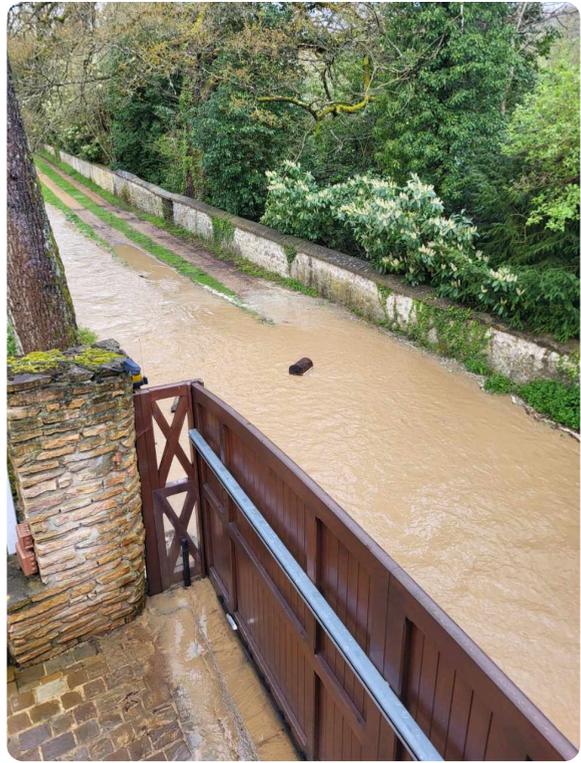
Les dépenses d'investissements



Les dépenses d'investissement ont été de 491 000€ avec un excellent taux de subvention puisque nous avons dû compléter les recettes d'investissement de 15 000€.

METEO

Comme nous l'avons rarement vu ces dernières années, nous avons subi depuis le début de l'année de très fortes précipitations sur des terrains déjà gorgés d'eau. Certaines maisons, à la Roussière, à Vaumurier et à la Brosse ont été inondées. Nous allons entreprendre des travaux pour entretenir le réseau d'eaux pluviales de la Brosse et curer le fossé du ru de la Misère à Vaumurier. Pour ce qui est de la Brosse, après le nettoyage du réseau, nous allons en contrôler le bon état pour vérifier s'il ne nous faut pas engager des travaux plus importants.



NETTOYAGE DE LA COMMUNE



Une équipe munie de sacs et de pinces et réunie par l'Association Saint-Lambert-en-fête, a fait le tour de la commune pour nettoyer les fossés et les rues. Merci à tous ceux qui veillent ainsi au maintien la propreté de notre village !

LA COURSE DES 4 CHÂTEAUX

L'association de la Course des 4 châteaux organise chaque année une course au domaine de Saint-Paul pour les plus jeunes : la récré des 4 châteaux. La commune de Saint-Lambert était bien présente et tous les enfants ont couru dans leur catégorie sous un temps hélas un peu maussade. Saint-Lambert a gagné le trophée de la meilleure participation de toutes les écoles de la vallée !



Les petites news qui nous font du bien

Les dates à retenir

La fête des voisins le 31 mai
La fête du vélo à Chevreuse le 16 juin
La fête de la musique le 22 juin
La fête de l'école le 29 juin
Le déjeuner du 14 juillet
Deux courses cyclistes des Jeux Olympiques les 3 et 4 août passeront par Saint-Lambert

Le concours photo

La gagnante du premier thème des couleurs est Lucie CORJAVA. Grand bravo à elle !



Mairie de Saint-Lambert

13 rue de la Mairie, 78470, Saint Lambert Des bois

[Site web](#)

[Se désinscrire](#)

